

● ITLAW AVOCATS

INFORMATIQUE, INTERNET, TÉLÉCOMS, PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, INFORMATIQUE & LIBERTÉS



→ **RENCONTRE**
AVEC **CLAUDIA WEBER**,
AVOCAT ASSOCIÉE,
FONDATRICE DE
ITLAW AVOCATS.

Comment intervenez-vous pour sécuriser les projets innovants ?

Au-delà de notre expertise en matière de Propriété intellectuelle, pour accompagner efficacement nos clients dans la sécurisation de leurs projets, nous leur apportons, en amont, des compétences juridiques complémentaires, tout en nous adaptant au business model et aux contraintes techniques du projet.

La sécurisation juridique de projets innovants implique d'identifier les risques et contraintes - juridiques, financiers et techniques -, de s'assurer de leur conformité aux lois, de faire les dépôts et déclarations utiles (INPI, APP,

PROTÉGER LES PROJETS INNOVANTS

CNIL...), de rédiger les contrats (avec prestataires, clients, partenaires...), la mondialisation complexifiant encore la tâche. Notre expérience métiers, notre connaissance du marché et des technologies ainsi que nos interventions régulières sur des projets informatiques, Internet, Télécoms ou multimédia, le plus souvent innovants, font notre force.

Votre expertise NTIC explique-t-elle votre démarche créative ?

Oui, il faut être juridiquement innovant sur les projets techniquement innovants ! La complexité et l'évolution rapide des technologies,

et de leur cadre juridique, confrontent les entreprises à de perpétuels nouveaux risques juridiques. Expertise, rigueur, veille et créativité sont indispensables. Nous proposons des solutions concrètes, liées aux réalités juridiques, opérationnelles, économiques et techniques de chaque projet. Nos liens avec les entrepreneurs nous permettent aussi de leur proposer un programme adaptant nos honoraires à leurs spécificités.

ITLAW Avocats

CONTACT

claudia.weber@itlaw.fr

ITLAW AVOCATS

Informatique, Internet, Télécoms, Propriété intellectuelle, Informatique & Libertés
281 rue de Vaugirard - 75015 Paris
Tél. : +33 (0)1 83 62 61 75
Mob. : +33 (0)6 13 24 58 44
www.itlaw.fr
twitter.com/ITLAWAvocats

« **EXPERTISE, RIGUEUR,
VEILLE ET CRÉATIVITÉ SONT
INDISPENSABLES POUR
SÉCURISER LES PROJETS
INNOVANTS** »